

MENEY, Lionel, *Le naufrage du français, le triomphe de l'anglais, enquête*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Les éditions Hermann, 2024, 266 pp.

Le slaviste d'origine française, spécialiste de l'étude comparée des français du Québec et de France établit au Québec Lionel Meney est professeur de linguistique à l'Université Laval depuis la fin des années 1960. Il s'est fait connaître ces dernières décennies pour ses travaux portant sur le français au Québec. L'ouvrage sorti en avril 2024 d'abord au Québec et puis en France en novembre 2024 en France comporte notamment trois parties («La partie visible de l'iceberg», «La concurrence de l'anglais dans le corpus du français» et «La concurrence de l'anglais dans le statut du français»), treize chapitres, une préface, une introduction. Le chapitre 1 intitulé «La new French dans notre société» décrit la présence des anglicismes dans le quotidien des Français, avec le cas des noms anglais de sociétés françaises, par exemple. La situation principale sur laquelle le linguiste appuie son argumentation dans cet ouvrage renvoie à la société française, délaissant les problématiques internes au Québec.

La description de l'influence de l'anglais sur le français dans la vie sociale passe aussi par les suffixes en -y (*twizzy, mappy*, etc.), les slogans, les images de marque, parfois aux formules hybrides, mélangeant le français et anglais, les certifications et labels, les noms de modèles de voitures, les noms des fournisseurs d'accès à l'internet, etc.

Le chapitre II s'intitule «La new French dans les médias et la publicité». Parmi les exemples donnés mentionnons l'usage de «My» comme symbole de l'inclusion, de l'appartenance comme dans *My TFI* en France et, en Belgique, *MyProximus*. L'influence de l'anglais s'observe également dans les noms donnés aux petits commerces, comme les barbiers, les ongeries, les salons de coiffures mais aussi les boutique de ventes de jeans.

Ainsi, affirme le linguiste (p. 48) avec raison, le français ne convient pas aux étrangers (qui maintiennent l'emploi de l'anglais par exemple), mais l'anglais convient aux Français même sur leur territoire. Il observe aussi des mots composés dans les emprunts fort nombreux décrits au chapitre V : *baby sitter, boat people, hit parade, mobil home* parmi tant d'autres.

Parmi les chapitres qui illustrent sa vision de la présence de la langue anglaise dans la société française mentionnons le chapitre VI qui illustre son propos par le biais de la

morphologie en ce qu'elle nous apprend à former des mots, mais en l'espèce plus précisément des mots hérités de l'anglais par exemple par apocope ou aphérèse.

Fonctionnant à la manière d'une grammaire, le style de Meney est de donner la règle grammaticale, qu'il a trouvé déduite sur la base d'un corpus qu'il a constitué et sur la base d'une connaissance approfondie des sociétés qu'il a étudiées au fil de ses recherches et d'illustrer ensuite sa règle par des exemples, fonctionnant donc sur le mode déductif.

L'auteur juge à la fois les emprunts du français à l'anglais que ceux que l'anglais a emprunté, précisant notamment qu'il s'est approprié beaucoup plus de préfixes et de suffixes français ou latin (p. 128). Meney se livre donc à une analyse approfondie, selon son expression, des «interférences» de la langue anglaise en français. Il s'intéresse aux sens, aux emprunts de mots, au lexique, à la formation des mots, à la grammaire et à la syntaxe. Parmi les faits qu'il relève, le linguiste aurait pu faire la part des choses entre le français de France et le français du Québec en ce qui concerne les concurrences entre l'emploi d'un mot ou d'une unité polylexicale française et l'anglais. Il donne ainsi comme exemple le mot-composé *grille-pain* qui donne en français 94 % et en anglais 6 % mais toutefois il n'indique pas si les chiffres résultent du Québec, de la Belgique, de la France, etc. Même chose pour *frais d'itinérance* qu'il considère comme dominant en France avec 78 % et comparativement à *roaming* (22%), alors qu'en Belgique, c'est le mot anglais qui figure sur le site du principal opérateur Proximus, autant en français qu'en néerlandais. Malgré la pénétration de la langue anglaise en français Lionel Meney, s'appuyant sur les chiffres de l'OLF, reste optimiste, il décrit la situation en détail au chapitre X intitulé «Une évaluation optimiste du nombre de francophones dans le monde». Ainsi, c'est la place des langues, leur répartition, leur position dans les langues enseignées et apprises, la part des publications en anglais, le nombre de locuteurs, les pays les plus polyglottes, qui l'intéressent.

En guise de conclusion, l'auteur revient sur les raisons du rejet de certains anglicismes au Québec (*sponsor* plutôt qu'*aréna* par exemple), mais aussi l'avantage de certains anglicismes, par exemple du fait qu'ils soient morphologiquement plus courts. Cette position témoigne d'une argumentation sûrement très éloignée de celle qui cherche à implanter et à recommander telle que la prône l'action de l'Office de la langue française du Québec. Meney appuie certaines de ses réflexions sur des éléments de géopolitique puis s'intéresse au déclassement de la France sur le plan international,

à la place du français dans l'enseignement. Aussi, il propose des recommandations, qui semblent très modérées, sur la position à adopter face à la prévalence de l'anglais que l'auteur qualifie de «domination» (l'auteur n'hésite pas à employer «domination» dans ses comparaisons statistiques). Le linguiste favorise une attitude pragmatique, celle d'aller dans le sens d'accepter les anglicismes, mais en même temps de se méfier de l'anglais. Cet ouvrage de Lionel Meney ne plaira sûrement pas à certains linguistes québécois certes, mais témoigne d'une position de recul face au triomphe de l'anglais sans prise de position trop militante, tout en conservant de manière claire une volonté de défense de la langue française.

(*Jean Nicolas De Surmont, ASBL La Porte Dorée*)